

## DÉCISION

Décision n°SK/AF/2024/161

Contrat de maintenance pour l'entretien  
d'imprimantes grand format

NOUS, Maire de la Ville de SENLIS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 5 juillet 2020, affichée le 6 juillet 2020 et reçue par la Sous-Préfecture de l'Arrondissement de SENLIS le 6 juillet 2020, portant délégations au Maire de Senlis en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique, et notamment son article R2122-8,

CONSIDERANT qu'il convient d'assurer l'entretien préventif et curatif des imprimantes grand format de la direction des services techniques,

CONSIDERANT que l'offre de la société GEL INK est économiquement avantageuse,

## DÉCIDONS

**Article 1** – La conclusion d'un contrat de maintenance pour l'entretien d'imprimantes grand format avec la société GEL INK sise 52 chemin du Poizat - 69390 CHARLY.

**Article 2** – Le contrat prend effet à compter de la date de notification pour une période d'un (1) an. Il pourra être reconduit tacitement pour une période annuelle, dans la limite de trois (3) fois.

**Article 3** – Le coût annuel de la maintenance est de 1 429,00 € H.T., soit 1 714,80 € T.T.C.

**Article 4** – Le présent acte peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois, à compter de son rendu exécutoire, pour saisir le tribunal administratif, 14 rue Lemerchier - 80000 AMIENS. Le tribunal administratif peut être saisi notamment au moyen de l'application informatique télérécourse citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Article 5** L'ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Senlis,
- Monsieur le Receveur de Senlis,
- L'intéressé.

Fait à Senlis, le

15 MAI 2024



Par délégation du Maire,

Patrick GAUDUBOIS  
2<sup>ème</sup> adjoint

Cette décision a été,

Reçue en Sous-Préfecture le :

Notifiée le : 15 MAI 2024

Publiée sur le site internet de la Ville :

15 MAI 2024

15 MAI 2024